

La communauté d'agglomération de Nice Côte d'Azur : un fort potentiel humain dans un espace à organiser

Avec 487 405 habitants en 1999, la communauté d'agglomération de Nice Côte d'Azur concentre près de la moitié de la population des Alpes-Maritimes (1). La très forte densité de la population, double de celle de la communauté voisine de Sophia-Antipolis, freine la croissance de la population, due uniquement à l'apport migratoire. Contrainte au nord par le relief, l'urbanisation s'étale surtout sur le littoral vers l'ouest. Les migrations quotidiennes sont intenses et équilibrées avec Sophia-Antipolis. Les nouveaux arrivants sont plutôt jeunes et d'un niveau de formation élevé. Toutefois la population reste âgée. Si les mouvements migratoires observés entre 1982 et 1999 se prolongeaient, la population atteindrait 525 000 personnes en 2014 soit 37 600 habitants de plus qu'en 1999.

Près de la moitié de la population des Alpes-Maritimes habite la communauté d'agglomération Nice Côte d'Azur. Parmi les vingt-deux communes qui la com-

posent, seize représentant plus de 98 % de la population de la communauté qui s'élève à 487 405 habitants en 1999, appartiennent à l'unité urbaine (2) de Nice.

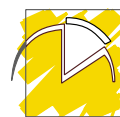
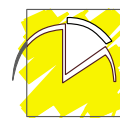
Cette unité urbaine, plus étendue que le seul territoire de l'intercommunalité niçoise, s'étend sur tout le littoral ouest des Alpes-Maritimes, de Théoule-sur-Mer jusqu'à Saint-Jean-Cap-Ferrat. Avec près de 889 000 habitants, il s'agit de la cinquième agglomération française et de la deuxième au niveau régional derrière celle de Marseille - Aix-en-Provence. L'intercommunalité Nice Côte d'Azur comprend également au nord six communes situées en dehors de l'unité urbaine : Coaraze, Duranus, La Roquette-sur-Var, Levens, Saint-Blaise et Saint-Martin-du-Var.

Une intercommunalité au coeur du département



(2) Une unité urbaine est un ensemble de communes contenant au moins 2 000 habitants résidant dans un ensemble d'habitations tel qu'aucune ne soit séparée de la plus proche de plus de 200 mètres.

(1) Etude réalisée en collaboration avec les services de la Communauté d'Agglomération de Nice Côte d'Azur et la ville de Nice.



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
NICE CÔTE D'AZUR

INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Un territoire dense au centre du littoral des Alpes-Maritimes

Ce nouveau territoire est délimité au sud par la mer et au nord par les reliefs du moyen pays. Avec 1 527 habitants au km², la densité de population est double de celle de la communauté d'agglomération voisine de Sophia-Antipolis (710 habitants au km²). Après Le Cannet, Nice (4 767 habitants au km²) est la commune la plus dense de la région devant Beausoleil et Toulon. Marseille n'arrive qu'en septième position avec 3 318 habitants au km². La densité très élevée de l'intercommunalité explique le ralentissement relatif de la croissance de la population ces dernières années. La population a plus fortement progressé à l'ouest du département. Ainsi en 24 ans, sur l'agglomération Nice Côte d'Azur, elle n'a augmenté que de 11 % (au même rythme qu'au niveau national), contre près de 58 % sur la communauté d'agglomération de Sophia-Antipolis et 31,3 % dans les intercommunalités autour de Grasse et de Cannes. En 1962, l'urbanisation se limitait à Nice et à ses communes adjacentes. Durant les années 70, elle s'est étendue sur Cagnes-sur-Mer et surtout à l'ouest autour du cap d'Antibes jusqu'à Val-

bonne et Biot, avec le développement de la technopole de Sophia-Antipolis. Puis l'urbanisation s'est intensifiée entre les villes de Nice et d'Antibes avec notamment le développement de Villeneuve-Loubet entre 1982 et 1990. Un tissu urbain dense s'étend désormais jusqu'aux limites varoises de façon continue depuis dix ans.

Des déplacements domicile-travail équilibrés avec Sophia-Antipolis

Près de 176 000 personnes ayant un emploi résident dans l'agglomération Nice Côte d'Azur, alors que ce territoire offre environ 174 500 emplois. Ce léger déficit d'emplois est rarement observé au centre d'une grande agglomération, généralement excédentaire. Près de 30 000 résidents de l'agglomération Nice Côte d'Azur travaillent chaque jour à l'extérieur du périmètre. En sens inverse, 27 000 personnes habitant à l'extérieur de la communauté d'agglomération viennent y travailler. Ces mouvements résultent essentiellement de l'attraction de trois pôles d'emplois qui se développent à l'extérieur de la communauté : Sophia-Antipolis, Carros et Monaco.

Ainsi, Monaco attire, presque sans contrepartie, 5 400 résidents de l'agglomération. Bien que de moindre ampleur, ce déséquilibre s'apparente à celui observé aux frontières suisse et allemande.

Les pôles d'activités de Sophia-Antipolis et de Carros se sont développés dans des contextes bien différents et attirent respectivement 9 800 et 4 000 résidents de l'agglomération Nice Côte d'Azur. Ainsi, pour l'emploi de ses résidents, l'intercommunalité niçoise regarde, là aussi, vers l'ouest.

En sens inverse, 10 000 résidents de la communauté de Sophia-Antipolis, 2 700 des Côteaux d'Azur travaillent dans l'agglomération de Nice Côte d'Azur. L'arrière-pays niçois proprement dit, presque uniquement résidentiel, autour des vallées du Paillon et, plus à l'est, du Careï, envoie quotidiennement 7 500 travailleurs sur le territoire de Nice Côte d'Azur.

Les emplois de l'agglomération sont très concentrés. Ainsi, neuf emplois sur dix sont situés à Nice (133 200), Saint-Laurent-du-Var (11 800) et Cagnes-sur-Mer (11 200).

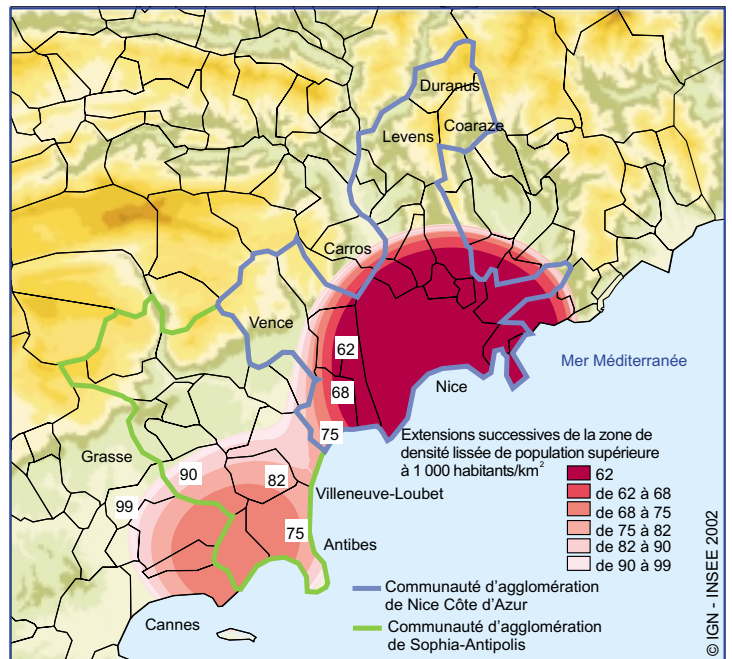
Un territoire densément peuplé

Communes de la CA de Nice Côte d'Azur	Population en 1999	Densité *	Evolution de la population entre 1975 et 1999 en %
Aspremont	1 853	197,1	140,3
Beaulieu-sur-Mer	3 675	3 675,0	- 14,0
Cagnes-sur-Mer	43 942	2 441,2	48,8
Castagniers	1 359	181,2	41,9
Coaraze	654	38,2	100,0
Colomars	2 876	429,3	131,7
Duranus	156	9,7	83,5
Falicon	1 644	316,2	87,5
La Gaude	6 170	471,0	167,2
La Roquette-sur-Var	820	205,0	62,1
La Trinité	10 046	674,2	42,1
Levens	3 700	123,7	160,2
Nice	342 738	4 766,9	- 0,5
Saint-André	4 122	1 421,4	- 6,3
Saint-Blaise	892	111,5	324,8
Saint-Jean-Cap-Ferrat	1 895	758,0	- 16,4
Saint-Jeannet	3 594	246,2	95,0
Saint-Laurent-du-Var	27 141	2 687,2	75,1
Saint-Martin-du-Var	2 197	392,3	66,7
Tourrette-Levens	4 116	249,5	55,7
Vence	16 982	433,2	49,2
Villefranche-sur-Mer	6 833	1 394,5	- 5,1
Ensemble	487 405	1 527,4	10,6

* Nombre d'habitants au km²

Source : INSEE, Recensement de la population de 1999

L'urbanisation du littoral gagne vers l'ouest

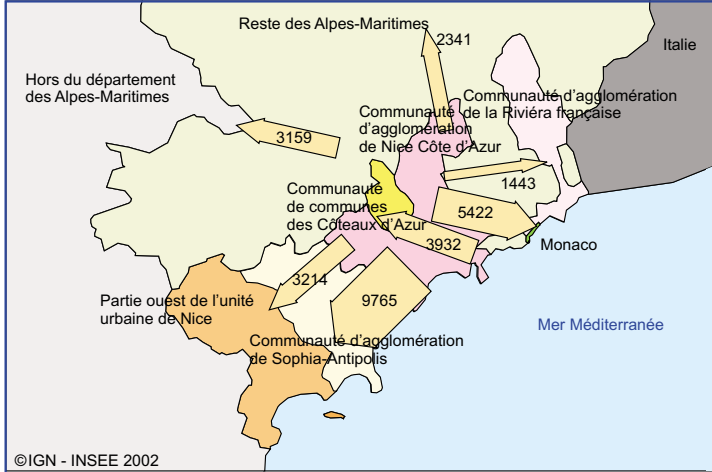


Pour la méthode sur les densités lissées de population voir SUD INSEE dossier N° 12 page 8 - septembre 2000

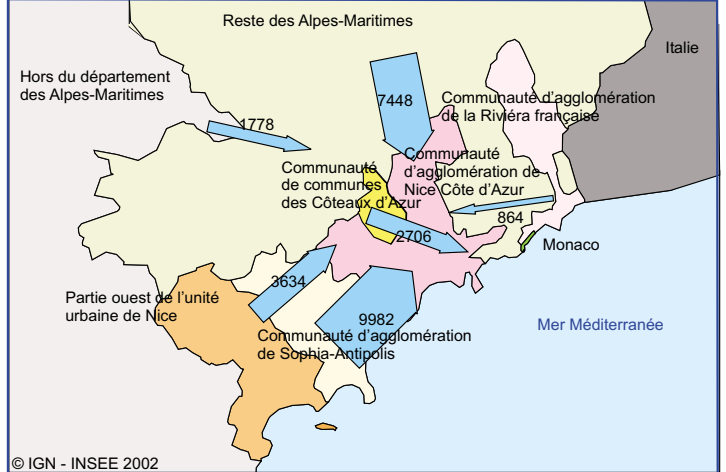
Source : INSEE, Recensement de la population de 1999

Des déplacements intenses et équilibrés avec la communauté d'agglomération de Sophia-Antipolis

Déplacements domicile-travail : sorties



Déplacements domicile-travail : entrées



Source : INSEE, Recensement de la population de 1999

Des liens étroits avec les territoires contigus

L'analyse des déplacements montre combien l'agglomération de Nice Côte d'Azur est étroitement liée aux territoires adjacents. Alors que l'arrière-pays, résidentiel, se vide durant la journée, l'attractivité de certains secteurs provient de la présence d'équipements industriels, commerciaux ou encore culturels.

Le centre de Nice concentre les principaux équipements structurants de l'agglomération (commerces, établissements administratifs, culturels et de santé, université). Il génère ainsi un trafic intense (206 000 déplacements journaliers). L'ouest de la ville est aussi très fréquenté dans le courant de la journée avec la présence de l'aéroport international de Nice Côte d'Azur, de la cité administrative, mais aussi du centre commercial Lingostière.

Les pratiques de déplacements de la Côte d'Azur sont similaires à celles des autres agglomérations de province : l'automobile est le mode de transport le plus souvent utilisé. Ainsi, près de six déplacements sur dix se font en voiture (mais sept sur dix pour les actifs), contre trois sur dix à pied, 6 % en transports en commun et 4 % en deux-roues. La part des transports collectifs est plus faible que dans les autres agglomérations.

La population effectue en moyenne près de quatre déplacements quoti-

diens. Elle consacre ainsi chaque jour près d'une heure et vingt-cinq minutes à se déplacer.

Si les déplacements en direction du travail sont nombreux, aller faire ses courses représente aussi un motif de déplacement important. Près de 255 000 déplacements quotidiens effectués pour les achats se font d'ailleurs vers ou à l'intérieur de la communauté d'agglomération de Nice. Un sur trois concerne les grandes surfaces, notamment en direction de Lingostière à Nice et de Cap 3000 à Saint-Laurent-du-Var.

Des arrivants plus jeunes et plus diplômés

Parmi la population installée depuis 1990 dans l'intercommunalité, près d'un arrivant sur deux a moins de 30 ans. Le niveau de formation des arrivants est plutôt élevé. Ainsi plus de

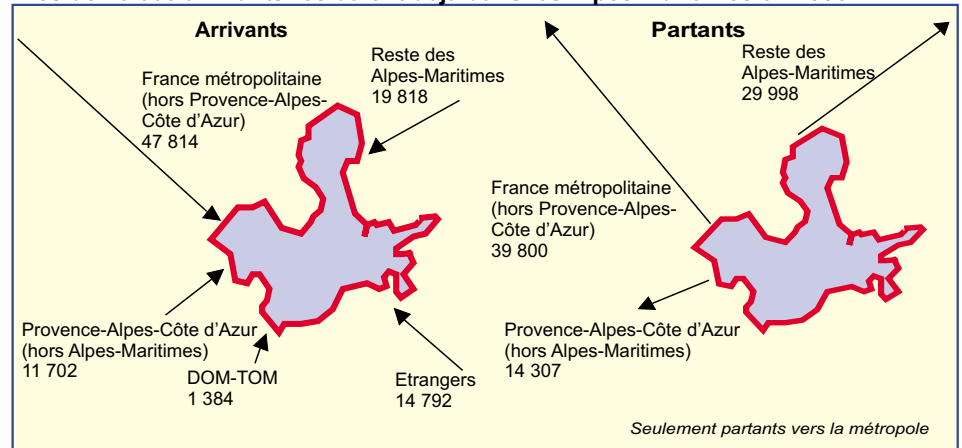
14 % d'entre eux ont un diplôme universitaire de deuxième ou troisième cycle. Les nouveaux arrivants sont plus fréquemment des cadres supérieurs que l'ensemble des actifs (18 % contre 14 %). Les retraités ne représentent que 12 % des arrivants.

Toutefois l'impact des migrations est différent d'une commune à l'autre. Un habitant sur quatre des communes de Beaulieu-sur-Mer, Cagnes-sur-Mer ou encore Vence ne résidait pas dans l'intercommunalité azurélienne en 1990. Cette part n'excède pas 8 % dans la population de Duranus, commune la moins peuplée de la communauté d'agglomération.

Un logement sur dix est vacant

La communauté compte près de 290 000 logements sur l'ensemble de

Près de 20 000 arrivants résidaient déjà dans les Alpes-Maritimes en 1990



Source : INSEE, Recensement de la population de 1999

son territoire. Leur progression depuis 1975 est beaucoup plus élevée que celle de la population (+ 36 % contre + 11 %). Sur dix habitations, on compte environ une résidence secondaire et un logement vacant pour huit résidences principales. Dans ces dernières logent, la majeure partie de l'année, des ménages comptant en moyenne 2,1 personnes (2,2 en 1990).

Les 33 300 logements vacants représentent une part appréciable du parc (11,5 % contre 7,0 % au niveau national) et leur nombre a doublé depuis 1975. La vacance s'explique structurellement en zone urbaine par la forte mobilité de jeunes actifs ou d'étudiants, par des logements au confort insuffisant et par la réhabilitation en cours de certains quartiers. Ce sont les villes de Nice, Saint-Laurent-du-Var et Vence qui sont les plus concernées.

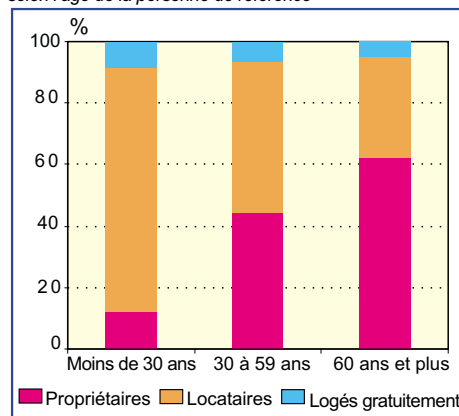
A Nice Côte d'Azur comme en France, un logement sur dix est une résidence secondaire. Après le Var, le département des Alpes-Maritimes est celui qui compte le plus de résidences secondaires (plus de 141 000). Leur poids dans l'ensemble des logements est surtout important dans l'arrière-pays et sur la côte, de Mandelieu-la-Napoule à Ville-neuve-Loubet et de Menton à Saint-Jean-Cap-Ferrat. Dans cette commune, la moitié des logements sont des résidences secondaires.

Des logements collectifs et plutôt anciens

15 % des ménages résident dans des maisons individuelles contre 26 % pour l'ensemble du département dont le taux est pourtant le plus faible en province : le territoire de l'agglomération dispose de peu d'espace pour construire des maisons ou villas. L'habitat collectif, dominant, représente 91 % des logements dans la ville de Nice. Seuls 9 % des logements de la communauté d'agglomération de Nice Côte d'Azur sont de type HLM (16 % pour la France métropolitaine). Mais ce taux est largement supérieur à celui de l'agglomération de Sophia-Antipolis (5 %).

Près d'un ménage sur deux est propriétaire, deux sur trois lorsqu'ils sont retraités

Statut d'occupation des résidences principales selon l'âge de la personne de référence



Source : INSEE, Recensement de la population de 1999

L'habitat au sein de l'intercommunalité est plutôt ancien. 27 % des résidences principales ont été construites avant 1949, 16 % seulement sur l'agglomération d'Antibes, plus récemment urbanisée. Près de 60 % des logements collectifs ont été réalisés pendant les "30 glorieuses". Durant les années 80, leur développement s'est surtout localisé dans les agglomérations voisines du littoral ouest. Dans l'agglomération de Nice Côte d'Azur, les programmes immobiliers achevés après 1989 ne représentent que 7,5 % des résidences principales (11,3 % pour Sophia-Antipolis).

525 000 habitants en 2014 ?

La croissance de la population depuis 1962 ne s'explique que par un solde migratoire positif. Ce dernier était particulièrement important jusqu'en 1975. En revanche, le solde naturel est toujours négatif depuis 1962. Toutefois après 1990, le nombre de naissances atteint presque celui des décès. Malgré un recul du taux de mortalité, ce dernier reste sur la période 1990-1999 largement supérieur à celui de la métropole (12,1 % contre 9,2 %). Le poids des générations âgées dans la pyramide des âges explique largement ces évolutions démographiques.

Malgré l'accueil dans la période récente de résidents plus jeunes, la population de Nice Côte d'Azur vieillit sensiblement. En termes de généra-

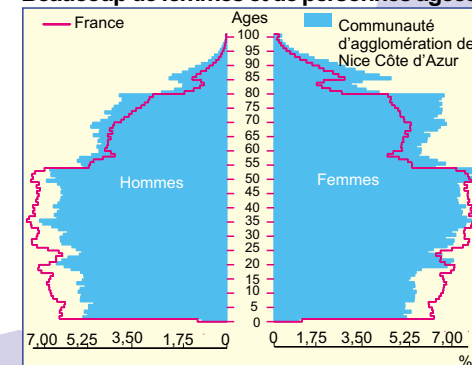
tions, la structure de la population a peu évolué depuis 1975. 33 % de la population a moins de 30 ans (38 % au niveau France), 39 % entre 30 et 59 ans, 28 % plus de 60 ans (22 % pour l'ensemble de la France). Précisément, depuis 1990, la part des 20-39 ans diminue (baisse des naissances dès 1974) compensée par celle des 40-59 ans, enfants du baby-boom. Avec l'allongement de la durée de la vie, 57 500 personnes ont plus de 75 ans (12 % et 8 % au niveau France) contre 40 000 en 1975, soit 42 % de plus, évolution très inférieure à celle du reste du département.

Si les mouvements migratoires enregistrés entre 1982 et 1999 se prolongeaient, l'actuelle communauté d'agglomération serait peuplée en 2014 d'environ 525 000 habitants (+ 7,6 %) dont 63 000 de plus de 75 ans. La communauté d'agglomération de Sophia-Antipolis dépasserait à cette date, quant à elle, les 200 000 habitants. Sa progression serait trois fois plus importante (+ 25,6 %).

Une personne sur cinq vit seule

En 1999, 90 000 personnes vivent seules (19 % de la population), parmi lesquelles 12 800 femmes de plus de 80 ans. Plus de la moitié des personnes seules ont 60 ans et plus. Huit sur dix résident à Nice. L'augmentation de 20,8 % en dix ans résulte du vieillissement de la population et de l'amélioration des conditions de soins des personnes âgées, mais aussi d'un changement dans les comportements de vie en couple chez les plus jeunes. Entre 20 et 30 ans, un jeune

Beaucoup de femmes et de personnes âgées



Source : INSEE, Recensement de la population de 1999

sur cinq vit seul (un sur six au niveau national).

Quatre logements sur dix sont occupés par une personne seule (trois sur dix en France), les autres par une famille. Le profil des familles continue d'évoluer au cours de la dernière décennie. 65 600 familles, soit une sur deux, n'a pas d'enfant de moins de 25 ans ou ne vit pas avec : la durée de vie en couple avant le premier enfant s'allonge et le nombre de couples retraités augmente. Le nombre de familles d'un seul enfant diminue de 5 % et celui des familles de trois enfants augmente de 8 %.

Dans le même temps, les zones urbaines voient croître fortement le nombre de familles monoparentales (un adulte et au moins un enfant de moins de 25 ans). Elles représentent en 1999, 17 % des familles résidant à Nice Côte d'Azur (13 % en France).

Des revenus moyens relativement peu élevés

Les ménages de Nice Côte d'Azur ont des revenus fiscaux plus faibles que ceux des zones voisines et de l'ensemble des ménages français. Pour l'année 1999,

(3) 621 € par mois pour une personne seule, 932 € pour un adulte avec un enfant de moins de 14 ans, 1 119 € pour deux adultes et un enfant de moins de quatorze ans.

45 % des foyers fiscaux étaient non imposables. Ils déclaraient en moyenne 5 200 € (5 800 € en France) et les foyers imposables 21 100 € contre 21 800 € au niveau national et 23 500 € à Sophia-Antipolis. Un salarié sur deux gagne moins de 1 450 € nets par mois et un salarié sur quatre plus de 1 800 € (respectivement 1 500 € et 2 200 € dans la zone d'Antibes) pour un emploi à temps plein.

10 % des salariés gagnent moins de 950 € par mois. Fin 1999, 72 000 allocataires de la Caisse d'Allocation Familiale et leurs ayants droit vivaient avec un revenu inférieur au seuil de pauvreté (3). 20 % d'entre eux seulement occupent des logements de type HLM. 20 000 allocataires et membres de leurs familles bénéficient du RMI (4 % de la population).

La population active stagne entre 1990 et 1999

Sur les 487 400 habitants de Nice Côte d'Azur, 116 000 sont scolarisés, 110 000 retraités et 55 000 sans activité et n'en recherchant pas. Avec la présence d'une sphère universitaire dynamique (facultés, laboratoires, écoles spécialisées), deux tiers des jeunes de plus de 18 ans sont étudiants.

Si 42,4 % de la population totale est active, le nombre d'actifs stagne depuis 1990 (+ 1 %) en rupture avec les augmentations de 7 et 8 points observées sur les périodes 1975 - 1982 et 1982 - 1990.

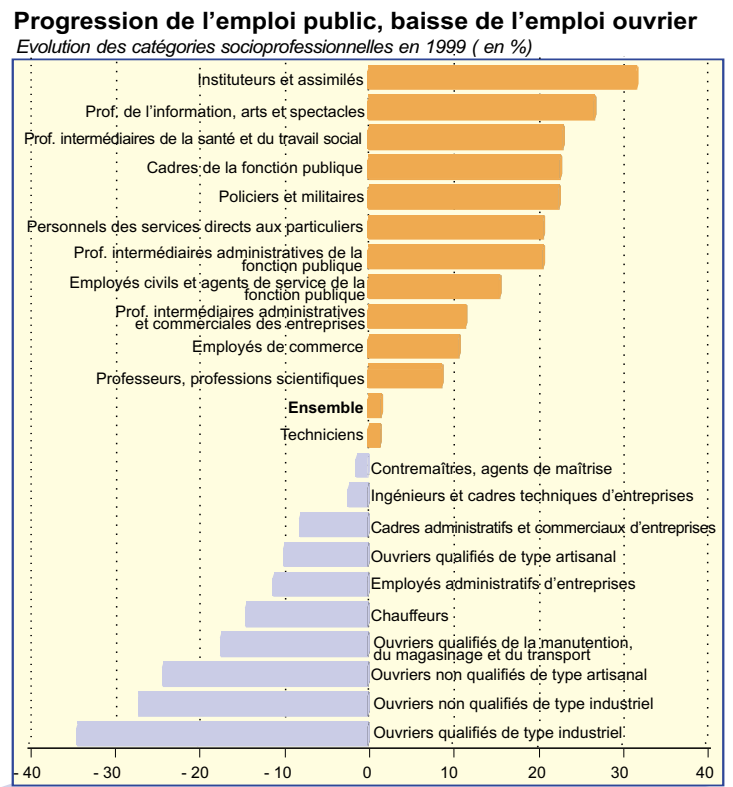
Parmi les actifs, 176 000 occupent un emploi en 1999. Le taux d'activité féminin s'est accru de 20 points en 24 ans (78 %) et s'approche de celui des hommes (85 %). 30 000 personnes déclarent, au recensement de 1999, rechercher un emploi (soit un taux de chômage de 14,5 %), la moitié depuis plus d'un an. Comme ailleurs en France, le chômage s'est accru dans les années 90, plus vite pour les hommes que pour les femmes. Le taux de chômage a augmenté de 4,6 points pour les hommes et de 0,9 point pour les femmes.

Plus d'un emploi sur quatre dans les services publics

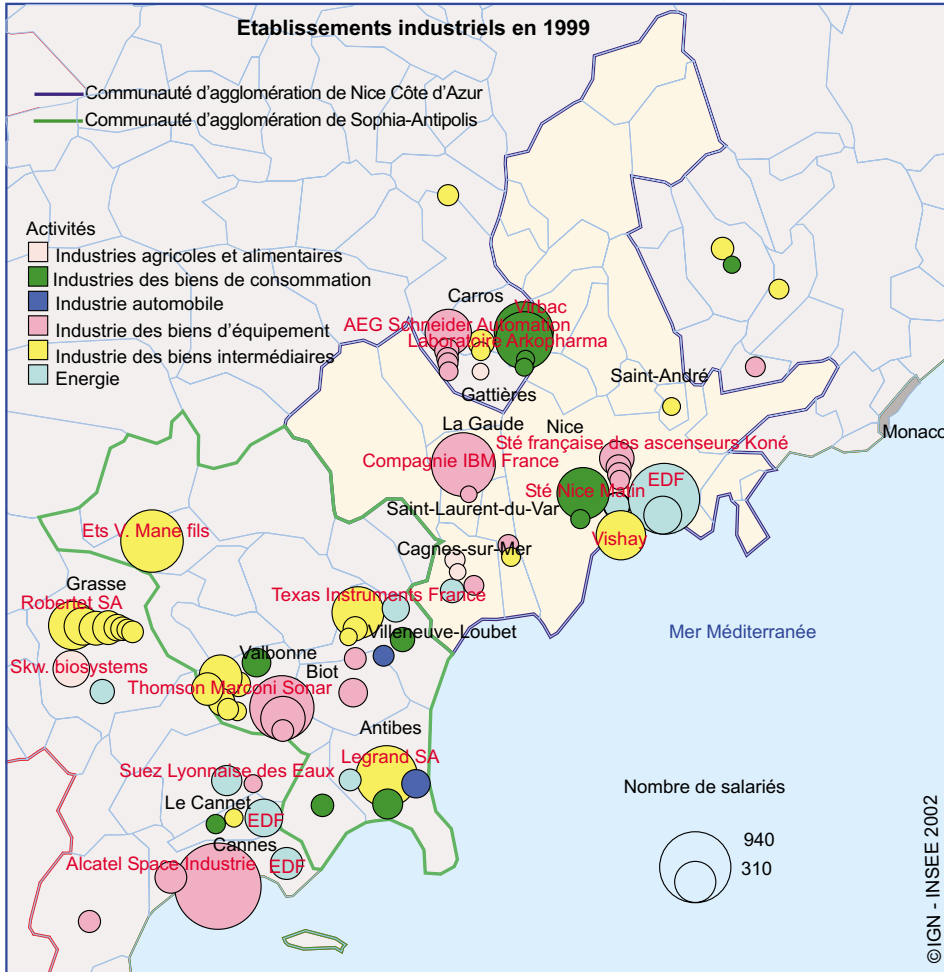
La structure de Nice Côte d'Azur diffère peu de celle du département, si l'on excepte le poids des salariés du secteur public. La ville de Nice abrite les services du Département ainsi que la majeure partie de ceux de l'Etat. 48 000 personnes ont un emploi public soit 27 % des emplois (dont 21 700 dans les collectivités territoriales et 20 400 dans

Liste des principaux employeurs au 1 ^{er} janvier 2001			
Raison sociale	Commune	Activité	Effectif salarié
Etat	Nice	Administration publique générale, éducation...	20 400**
Commune de Nice	Nice	Administration publique générale	6 708
Centre hospitalier régional	Nice	Activités hospitalières	6 245
Département des Alpes-Maritimes	Nice	Administration publique générale	2 157
Caisse primaire d'assurance maladie	Nice	Activités générales de sécurité sociale	1 414
SNCF	Nice	Transports ferroviaires	1 314*
Assistance hospitalière Sainte Marie	Nice	Activités hospitalières	1 176
EDF	Nice	Production et distribution d'électricité	1 016*
Fondation Lenval Nice (hôpital)	Nice	Activités hospitalières	865
Carrefour France	Nice	Hypermarchés	836
Commune de Cagnes-sur-Mer	Cagnes-sur-Mer	Administration publique générale	832
Auchan France	La Trinité	Hypermarchés	827
Centre communal d'action sociale	Nice	Autres formes d'action sociale	813
Compagnie IBM France	La Gaude	Recherche-développement en sciences physiques et naturelles	742
Azur restauration collective	Nice	Cantines et restaurants d'entreprises	740

* Effectif regroupé au niveau départemental
 ** Effectif regroupé au niveau de la communauté d'agglomération de Nice Côte d'Azur, source : recensement de la population de 1999
 Source : INSEE, Bridge au 1^{er} janvier 2001



L'industrie : en grande partie aux portes de la communauté d'agglomération



Source : INSEE, Bridge au 1er janvier 2001

les services de l'Etat). 104 000 personnes sont salariées du secteur privé et 23 400 travaillent à leur compte. Plus d'un actif sur quatre a au moins un diplôme de niveau Bac+2. C'est une nouvelle carte des emplois qui se dessine nationalement et plus encore particulièrement sur le territoire de Nice Côte d'Azur. Depuis 1999, l'agglomération Nice Côte d'Azur offre presque autant de postes à forte qualification (13,4 % de cadres et 26 % de professions intermédiaires) que de postes d'employés (41 %). Parallèlement, avec 30 000 postes (soit 20 % des emplois), le nombre d'ouvriers recule de 20 % en dix ans, deux fois plus vite qu'au plan national.

Erosion de l'artisanat et des petits commerces

Les non salariés sont relativement moins représentés que dans le reste du

département : 13 % des emplois, 18 % sur le territoire de Sophia-Antipolis. Leur part, comme partout en France, a diminué de près de dix points depuis 1975. Les deux tiers sont artisans, commerçants ou chefs d'entreprise.

Entre 1990 et 1999, 8 000 emplois ont été perdus dans les commerces et les hôtels de petite taille (au plus deux salariés), chez les artisans du bâtiment, de la réparation. Ceux-ci regroupent aujourd'hui 24 000 emplois. Les professions indépendantes de la santé, déjà plus présentes qu'ailleurs (4 100 praticiens), ont connu depuis dix ans un essor significatif (+ 10 %), notamment les médecins spécialistes.

C'est le cas également des professions juridiques et du conseil, et tout spécialement des avocats et des ingénieurs conseil.

Fort développement de l'emploi dans le secteur santé et le secteur public

Emploi au lieu de travail par secteur d'activité

	1999		Evolution 1990-1999 en %
	Nombre	%	
Ensemble	174 527	100,0	- 3,0
Agriculture	2 058	1,2	- 5,4
Industrie	12 700	7,3	- 25,0
Construction	10 249	5,9	- 35,7
Tertiaire	149 520	85,6	3,3
dont			
Commerce	27 557	15,8	- 11,2
Transports	8 238	4,7	- 2,5
Activités financières	6 276	3,6	- 4,0
Activités immobilières	5 196	3,1	- 30,7
Services aux entreprises	21 722	12,4	- 1,0
Services aux particuliers	18 569	10,6	6,2
Education, santé, action sociale	37 157	21,2	13,4
Administration*	24 805	14,2	29,9

*y compris notamment les chambres consulaires, les caisses de retraites, la Sécurité Sociale, les ASSEDIC...

Source : INSEE, Recensements de la population 1990 et 1999

Plus de huit personnes sur dix travaillent dans le tertiaire

Sur les 174 500 emplois occupés dans l'agglomération (en repli de 3 % depuis 90), 150 000 se trouvent dans le tertiaire. Son dynamisme modéré (+ 3 %) ne permet pas de compenser les 9 900 emplois perdus dans la construction (- 35,7 %) et l'industrie (- 25,0 %). Les collectivités et les services de l'Etat ont recruté des enseignants, policiers et des personnels hospitaliers. Les secteurs de la santé et de l'action sociale ont créé 4 400 postes d'aides-soignantes, infirmières, médecins, éducateurs... 19 000 assistantes maternelles, aides à domicile déclarent travailler au service des particuliers, 6,2 % de plus qu'en 1990. Par contre, le commerce, les services aux entreprises, les transports ont globalement perdu plus de 9 000 emplois.

Olivier Pégaz-Blanc
Yvonne Péro

en collaboration avec l'observatoire de la Communauté d'Agglomération de Nice Côte d'Azur et de la ville de Nice